



Commission Nationale des Juges de France

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 21 Février 2016

Compte- Rendu

Participation :

Régulièrement convoquée par courrier du 30 janvier 2016, l'Assemblée Générale ordinaire de la CNJF se tient le 21 février 2015 à Saint-Pierre des Corps.

Membres présents ou représentés : 75

Le Président Denis Truchi ouvre l'Assemblée Générale en rendant hommage aux membres de la CNJF et à leurs proches et amis disparus au cours de cette année.

Rapport moral du Président :

Le témoignage des événements de l'exercice écoulé vu par le bureau administratif de notre Commission . CNJF.

Voilà déjà cinq ans que nous avons l'honneur de vous représenter, de défendre notre pré-carré : la Techniqueavec un T majuscule.

Notre indépendance technique vient de nos origines diversesNos illustres anciens issus de toutes les fédérations de l'époque se sont regroupés , ayant un besoin commun , se faire connaître comme la référence de l'élevage de compétition.....Créer des règles (les standards) des méthodes d'élevages dans des domaines très différentsS'unir pour uniformiser . Aujourd'hui la CNJF demeure le modèle (n'en déplaise) tant par sa méthode de formation , les résultats de ses compétiteurs au niveau international , l'expertise reconnue par l'OMJ.

Tout cela n'est pas venu spontanément c'est le fruit de la persévérance de tous mes prédécesseursdepuis bientôt 50 ans ! Il est vrai facilité par la passion qui nous anime tous.

Malheureusement pour canaliser notre quotidien et parfois l'ego démesuré nous avons bâti ensemble et accepté démocratiquement à la majorité de plus des 3/4 UN CODE

Notre REGLEMENT INTERIEURbien sûr le vécu le fait évoluer .

Néanmoins c'est notre règle à TOUSet nous avons le devoir de nous y conformer.

Ayant comme vous tous, participé à son élaboration j'ai eu l'honneur d'être élu et réélu Président derrière mes illustres prédécesseurs

Guy Hellequin, Pierre Groux, Francis Faure, Jean-Paul Glemet, Bernard Deshaeger.

Comment ne pas être le gardien du Temple.

Je dois remercier mes amis du bureau qui ont toujours fait corps des décisions parfois difficiles à tenir.

Je déplore la tradition orale de notre passion surtout après plus de 50 ans d'histoire ...La vie passe , rares sont les auteurs de nos racines.

C'est ainsi que je me suis rapproché d'eux au plus fort de mes doutes...Respects et remerciements à Michel Grasseau et Jacques FaivreGardez précieusement leurs éditos parus dans la revue.

Depuis cinq ans maintenant je prends également l'avis d'un COMITE DES SAGES , collègues parmi nous qui me donnent la réplique.

Ainsi plus déterminé j'ai pu faire front et énoncer quelques grands principes qui nous animent depuis sa création :

La CNJF EST UNE ET INDIVISIBLE
TOUT CE QUI APPARTIENT A LA CNJF DOIT ETRE TRAITÉ PAR LA CNJF
LA CNJF EST INDEPENDANTE SUR TOUT CE QUI A TRAIT DE PRES OU DE LOIN A LA TECHNIQUE

Nous sommes une corporation qui doit avoir un esprit de CORPS donc bannir tout ce qui peut être confusion des genres :
Pas de double casquette !

Mais revenons au terrain :

Je vous renvoie à mes interventions antérieures (rapport activité remis au Congrès 2015) Malheureusement les tendances baissières se confirment : nombre de concours en général mais surtout qualité des sujets présentés et nombre d'élèves;
Nous avons proposé des concours plus courts, des jugements en présence des élèves, des concours non tournés vers le public

....
Bref la culture qui marche chez nos voisins
Nous restons à l'écoute des organisateurs

Paradoxe nous avons d'éminents collègues reconnus à l'extérieur aux palmarès éloquentsCes " locomotives" devraient donner le goût de la compétition à l'ensembleLes articles devraient fleurir.... De la COMMUNICATION !!!!!!!!!!!
Félicitations à tous je sais l'implication qu'ils ontLes mêmes noms reviennent ce n'est pas par hasard ! Applaudissements pour les couleurs de la CNJF.

Nous sommes au début d'une révolution dans la manière de juger...
Avec l'aide de la technique innovante nous allons avoir très rapidement un outils à notre service.
J'insiste il ne jugera pas à notre place mais nous laissera du temps pour juger les qualités du sujet devant nous. Fini la répétition du lieu des dates des libellés ...des erreurs d'addition.
Pour l'avoir pratiqué il est indispensable de bien connaître ce que l'on juge donc d'élever (cf le RI)

Notre présence est indispensable sur les internationaux qui ont lieu en France surtout en tant qu'exposantsContinuez à jouer à Bordeaux , Lens .Sanary...
2015 FUT UN CRU RECORD quant au nombre de collègues invités à l'étranger (Italie, Belgique, Tunisie, Maroc,Grèce et Portugal)

Continuons à occuper le terrain international nous nous enrichissons d'expérience pour le challenge à venir : Colmar 2018.

Je vous remercie de votre attention

Evolution des effectifs :

4 nouveau juges :
Thierry Crebouw en couleur
Domingo Fails et Rachid Benalla en section Malinois
Christophe Ournac en section Timbrado

Départs :
René Gardien (retraite)

OMJ
Jean-Michel Nepot-Cit a passé avec succès l'examen OMJ en section Exotiques à Bec droit

Remise des insignes, cartes et tampons aux Nouveaux juges de la Promotion Mario Ascheri –Michel Darrigues

Médaille d'OR (15 ans d'OMJ) Jean Bescond, Gérard Bravetti, Michel Dudognon, Jean Michel Eytorff.

Médaille d'argent (10 ans d'OMJ) Jean-Luc Chantraine

Radiation de Jean-Marc Fleurier :

La commission de discipline réunie le 17 octobre 2015 à Villenave d'Ornon, a décidé de radier définitivement Jean-Marc Fleurier de la CNJF. Voici le procès-verbal qui lui a été adressé par lettre recommandée avec A-R puis par pli d'huissier (faute de retrait par l'intéressé).

Président :
Denis TRUCHI
12, Chemin de la Citadelle
85230 SAINT-URBAIN
06 23 10 21 72
denis.truchi@orange.fr

A : Monsieur Jean-Marc FLEURIER
24 rue de la Poterne
60510 BRESLES

[Lettre recommandée avec Accusé de réception](#)

Saint Urbain le 23 octobre 2015

Monsieur ,

Après avoir décidé de ne pas retirer la lettre de convocation qui vous a été adressée en recommandé avec accusé de réception, vous ne vous êtes pas présenté devant la Commission de discipline convoquée le 17 octobre 2015 à Villenave d'Ornon, soit en personne, soit par un représentant.

La commission a étudié les différents actes qui vous étaient reprochés :

- Non respect répété du règlement intérieur
- Critiques publiques des collègues du bureau de la CNJF

Après délibérations, la Commission de discipline a décidé de prononcer à votre encontre la sanction suivante :

RADIATION DEFINITIVE DE LA CNJF

Conformément à l'article 11 du Règlement Intérieur de la CNJF, cette sanction prendra effet après information des membres de la CNJF lors du prochain congrès le 21 février 2016.

Je vous informe d'autre part que vous avez la possibilité de faire appel de cette sanction auprès du Président de la CNJF, par lettre recommandée avec A-R au plus tard 1 mois après l'envoi du présent avis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués

Denis Truchi

Conformément à notre règlement intérieur, et en absence d'appel interjeté par JM Fleurier, l'Assemblée Générale ratifie à l'unanimité cette sanction qui est maintenant définitive.

Intervention du Trésorier de la CNJF : Christian Gambart :

Les comptes de la section ont été transmis au Trésorier de l'UOF pour approbation. .
Le procès-verbal de la mission de Philippe Guellerin figure en annexe.1 du présent compte-rendu:

Rapport du Responsable des examens :

Rapport du Responsable des examens – Alain Giocanti en annexe 2

Elections statutaires :

Le poste de Président-Adjoint doit être renouvelé cette année.

Le candidat sortant est rééligible et aucun autre candidat n'a fait acte de candidature.

Le vote donne le résultat suivant :

Alain Giocanti élu à l'unanimité pour 3 ans

Intervention de Daniel Hans, Président de l'UOF :

Ce document figure en annexe 3 du présent compte-rendu

Prochains rendez-vous :

Réunion de bureau : 18 juin 2016

Intervention CNJF – AG 2016 – Dimanche 21 Février 2016

Chers Collègues, Chers Amis,

Tout d'abord merci à Denis de me permettre de clôturer ce congrès et pour l'occasion qui m'est donnée d'intervenir au nom de notre Union.

2015 ne fera surement pas partie de ces années « PHARE » que nous aimons inscrire sur l'album des bons souvenirs ! Une année en effet assez difficile à vivre, marquée par de nombreux doutes et incertitudes, une année entourée de tensions qui nous aurons empêché de mener à bien notre mission.

Sur plusieurs fronts, on a voulu prendre le bureau national en otage : conflits relationnels chez les éleveurs de canaris de chant Harz, conflits de matériel au club Technique Malinois, rejet du Bureau de la CNJF au sein de ma propre section ...

Je ne vous parlerai pas des conflits, parfois épiques entre clubs ...

Je ne vous parlerai pas non plus des lamentations continuelles, arrogances, plaintes et autres mails peu sympa de nombreux éleveurs opportunistes et pour lesquels on ne fait jamais assez

Et, cerise sur le gâteau, je ne vous parlerai pas des envolées de certains éditoriaux que l'on peut lire dans des revues d'autres entités et qui laissent planer auprès des lecteurs la suspicion et le doute.... tout cela dans le monde associatif et bénévole dans lequel nous vivons ...

Je ne sais pas comment mes prédécesseurs ont géré cela, à moins qu'ils aient été épargnés pour une raison ou pour une autre.

Quelle que soit la décision que nous prenons, quelle que soit la politique envisagée, on fera des heureux et des mécontents... Mais il nous faut garder le cap, même, et surtout, en cas de tempête !!!

Je ne vais pas passer mon intervention à énumérer les difficultés et les malaises du bureau national, mais je voudrais néanmoins revenir sur un sujet qui nous touche plus particulièrement, celui de la section psittacidés.

Un conflit latent depuis maintenant plusieurs années entre un juge de la section à laquelle j'appartiens et le bureau de la CNJF et qui a amené ce Bureau à saisir la Commission de discipline avec pour résultat final l'exclusion du juge concerné.

Cette décision a « galvanisé » quelques membres de la section allant jusqu'à demander, par l'intermédiaire de son responsable, le rattachement de la section psittacidés au bureau de l'UOF (et le non paiement de leur cotisation à la CNJF).

Des courriers ont été envoyés dans ce sens par les soins des « dissidents » aux juges de la section, puis dans un deuxième temps aux Présidents de Région.

Dans un souci de partage d'informations et de recherche de solutions, un courriel et des échanges téléphoniques entre le Coordinateur des Régions et les responsables régionaux ont complété la diffusion des griefs émis à l'encontre de la CNJF et de son Président.

A l'initiative du responsable de section, une réunion des membres de la section psittacidés a été programmée le samedi 6 février.

Alors, quelle est la position du Bureau National UOF ?

Bien que reconnaissant la qualité du travail accompli ces derniers mois dans la vie de notre Union par le juge intéressé, le Bureau National ne peut absolument pas cautionner une dissidence ouverte à l'égard de la CNJF, intervenir sur une décision prise par la Commission de discipline et encore moins rattacher une section de juges à l'UOF, d'autant que les statuts en vigueur ne proposent pas cette possibilité.

Par ailleurs, il semblerait que l'opinion majoritaire des juges de la section ne soit pas nettement en accord avec cette décision.

Face à ces constats, il est décidé de à l'unanimité des membres du bureau de renouveler notre confiance à la Commission Nationale des Juges de France et en particulier à son bureau national et de ne plus donner suite aux sollicitations des membres « contestataires ».

Il est vrai qu'au départ, nous souhaitions calmer le jeu et trouver une solution d'apaisement ; mais la situation a aujourd'hui trop perduré et s'est envenimée jusqu'à l'inacceptable.

Aujourd'hui, je regrette cette période de temporisation qui n'avait pourtant pour seul but que de revenir à une situation acceptable par tous, mais le seuil qu'il ne fallait pas dépasser a été franchi, d'autant que seules deux ou trois personnes se prononcent et décident au nom de tous.

En conclusion, notre position est ferme et confirme le total soutien du Bureau de l'UOF à sa commission des juges.

Le bureau national refusera toute tentative de rattachement de juges non membres de la CNJF. Il est vrai que les présidents de région ont été contactés directement par les dissidents, mais les Présidents de région n'ont pas compétence pour prendre ce type de décision.

Nous les tiendrons informé du contexte, des différents faits et méfaits rencontrés et en conséquence des décisions prises par le Bureau National de même que nous ferons dès le début de la semaine prochaine un communiqué commun UOF/CNJF auprès de toutes les parties prenantes et de nos adhérents.

Nous souhaitons avec force que la section psittacidés, autour de Rémy DELANOUE, puisse repartir de bon pied.

Malgré les difficultés qui auront jalonné notre route, nous avons voulu aller de l'avant : ainsi vous avez pu découvrir la nouvelle Newsletter de l'Union, la 5^e édition arrivera ailleurs dans les jours qui viennent dans votre boîte mail.

Le prochain congrès de l'Union se tiendra à Palavas les flots à la fin du mois de mai, nous en avons eu confirmation ces dernières heures.

Le Championnat de France 2016 devrait se dérouler à Montpellier au mois de décembre. Nos amis de la Région 13 y travaillent activement, mais j'attends, comme vous, les

confirmations définitives. Je ne manquerai pas d'informer rapidement le moment venu ; Toutefois, vu les difficultés grandissantes pour trouver des salles et, compte tenu des coûts de celles-ci, je pense que notre réflexion devra tendre vers d'autres sol

L'étude du mondial 2018 est bien avancée, mais nous nous laissons encore un bon mois pour finaliser avec les sponsors et les collectivités locales le budget général, avant de vous présenter sa réalisation définitive. Bien entendu nous comptons fortement sur toute notre Cnjf Pour nous accompagner dans cette grande aventure.

N'oublions pas la mise à jour de la classification ; une première ébauche a été réalisée l'an dernier, vous avez du travailler hier sur les éventuelles modifications à apporter ; Merci donc de nous remonter rapidement toutes les modifications proposées afin que nous puissions valider au congrès et mettre la nouvelle mouture en ligne dès le 1^o juillet prochain.

Nous avons également invité les clubs, par le biais de la newsletter et comme d'ailleurs nous l'avait suggéré Denis au mois de décembre, à expliciter cette classification avec les éleveurs lors des réunions mensuelles.

Pour une plus grande clarté au niveau de nos éleveurs, j'invite aussi à une grande harmonie de la classification avec les clubs techniques, de même en ce qui concerne l'interprétation des standards.

J'insiste sur le fait que seule la CNJF est maître de la technicité, c'est à elle de gérer, et de proposer ; nous inviterons le congrès à valider officiellement les décisions prises.

Le développement d'Ornitho-expo et le jugement sur tablettes avancent à grands pas. Une équipe à laquelle participeront deux membres de la CNJF, dont Jean-Claude Richard, se mettra en place dans les prochains jours pour valider et finaliser les travaux avec notre informaticien.

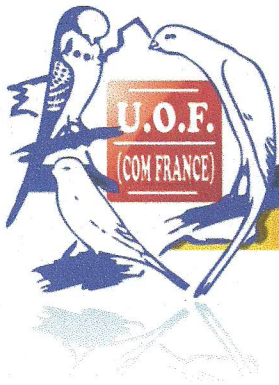
Comme vous le voyez, de nombreux chantiers sont donc en cours et nous nous y donnons à fond. Toutefois, pour arriver à nos objectifs, nous aurons toujours besoin de votre aide et de vos conseils ; nous comptons donc sur vous.

Mes Chers Collègues, Merci pour votre investissement à tous, Merci pour le travail effectué au quotidien pour nos adhérents. C'est tous ensemble qu'il nous faut travailler, dans l'entente et la convivialité, c'est tous ensemble que nous ferons du bon boulot.

Je vous souhaite à tous une belle fin de matinée, un bon appétit, un bon retour et, avec mon bureau, resterai toujours à votre écoute.

Avec toute mon amitié et bien sincèrement,

P/le Bureau,
Daniel HANS, Président National



Union Ornithologique de France

(Confédération Ornithologique Mondiale pour la France)

COMMISSION C N J F

Rapport de vérification des comptes de la CNJF sur les comptes de l'année 2015

Conformément à la mission de vérification des comptes que vous m'avez confiés, j'ai examiné la **Comptabilité du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.**

Tous les documents, livre de trésorerie, factures, relevés bancaires ont été mis à ma disposition par le trésorier.

J'ai procédé par pointage et rapprochement sur plusieurs postes de recettes et de dépenses.

J'ai constaté la parfaite régularité des écritures, les réponses accompagnées de justificatifs fournis par le trésorier ont montré le sérieux du suivi des finances de la CNJF.

Je remercie et je félicite **Monsieur Christian GAMBART** pour son concours et son travail qui ont facilité ma mission de contrôle.

Je certifie que le total des produits est de **21542.32€** et le total des charges est de **18016.70€** au 31 décembre 2015 faisant ressortir un excédent de **3525.62€**

Les comptes qui vous ont été présentés sont sincères et réguliers.

Aussi je vous demande de donner **quitus au trésorier Monsieur Christian GAMBART** pour la bonne gestion des comptes de l'année 2015.

Fait à Châtellerault le 3 février 2015

Le vérificateur aux comptes

Mr Philippe GUELLERIN

Union Ornithologique de France – UOF (COM France)

☎ : Philippe GUELLERIN - 39, Rue Guillemot – **86100 CHATELLERAULT**

🌐 : <http://www.ornithologies.fr> - ☎ : +33(0) 681 14 30 64 - ✉ : tresorier@ornithologies.fr

N° SIRET : 52872972600018 – Code APE 9499Z – Association loi 1901 – Siège social : 28 Rue des Hautes Gatinières 37120 ROCHECORBON